



IDET

Inspirer et développer les environnements de travail

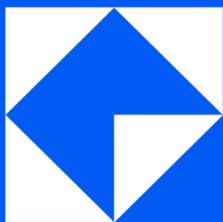
FICHE

L'EssenTiel sur...

La sécurité Incendie au bureau

SECURITE

Juillet 2024



Inspirer et
développer les
environnements
de travail

etudes@idet.fr

+33 (0)1 47 48 93 39

www.idet.fr

Contexte

- ◆ En 2023, les sapeurs-pompiers français ont effectué plus de 16 000 interventions pour des feux déclarés en entreprise. Ce chiffre souligne l'importance de la sécurité incendie dans les bâtiments tertiaires.
- ◆ Les feux peuvent engendrer des pertes économiques considérables, affectant non seulement les biens matériels, mais aussi la productivité et le bien-être des employés.
- ◆ En France, les entreprises doivent se conformer aux réglementations en vigueur pour assurer la sécurité de leurs collaborateurs. La conformité à ces réglementations n'est pas seulement une obligation légale, mais aussi une nécessité pour minimiser les risques d'incendie et leurs conséquences dévastatrices.
- ◆ De plus, les entreprises qui investissent dans la sécurité incendie peuvent bénéficier de certains avantages, comme la réduction des primes d'assurances.
- ◆ Au sein des entreprises, les professionnels des environnements de travail jouent un rôle clé dans la mise en œuvre des mesures de sécurité et doivent veiller aux respects des normes et des procédures.



Définitions

Incendie

Un incendie est une combustion qui se développe de manière incontrôlée. Il produit de grandes quantités de chaleur, des fumées, et des gaz toxiques. Pour qu'un incendie se développe, trois éléments, connus sous le nom de triangle du feu, sont nécessaires : un combustible, un comburant et une source d'inflammation.

Combustible

Une matière capable de brûler, comme le bois, l'essence ou le méthane.

Comburant

Une matière qui, en se combinant avec le combustible, permet la combustion. L'exemple le plus courant est l'oxygène.

Source d'inflammation

Un élément qui fournit l'énergie nécessaire pour démarrer la réaction chimique de combustion, également appelée énergie d'activation. Cela peut être, par exemple, une surface chaude.



Les enjeux - intérêts pour les entreprises

Afin d'assurer la pérennité des activités et la protection des vies humaines, la sécurité incendie joue un rôle crucial et présente de nombreux enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Avantages environnementaux

- ◆ Réduction des émissions polluantes : Les incendies libèrent une grande quantité de substances polluantes dans l'atmosphère. Une gestion efficace de la sécurité incendie permet de prévenir ces incendies, et ainsi, les éviter.
- ◆ Conservation des ressources naturelles : En évitant les incendies grâce à une bonne gestion de la sécurité incendie, l'environnement est préservé. Ainsi, cela permet de minimiser la consommation de carburant et de matériaux de reconstruction.

Avantages économiques

- ◆ Réduction des coûts : Les incendies peuvent engendrer des coûts considérables, tels que la destruction de biens matériels, des équipements ou encore des infrastructures. De plus, cela peut avoir un impact sur la productivité de l'entreprise si l'activité doit être diminuée ou interrompue. Ainsi, une gestion efficace de la sécurité incendie permet de prévenir ces incidents et de réduire les coûts.
- ◆ Préservation de l'image de l'entreprise : Les incendies peuvent gravement nuire à la réputation d'une entreprise. En effet, les incidents liés à la sécurité peuvent entraîner une perte de confiance de la part des clients et des collaborateurs.

Avantages sociaux

- ◆ Préservation de la santé et du bien-être des employés : En assurant des environnements de travail sécurisés, cela contribue au bien-être physique et mental des collaborateurs. Savoir que des mesures de sécurité incendie efficaces sont en place peut réduire le stress et l'anxiété.



À savoir

Selon l'INRS (2022), **7 entreprises sur 10 victimes d'un incendie** d'ampleur **déposent le bilan** dans les mois qui suivent.

D'après Ready.gov, un incendie peut mettre la **vie en danger en seulement 2 minutes** et un bâtiment peut être englouti par les flammes en 5 minutes.

Réglementation

En matière de prévention des incendies, la réglementation se concentre principalement sur la protection des personnes. En revanche, les assureurs recommandent des mesures visant à protéger les biens. Ensemble, ces dispositions forment un ensemble cohérent.

Les deux principes fondamentaux visant à protéger les personnes contre le risque d'incendie sont les suivants :

- L'évacuation des personnes hors des bâtiments.
- L'isolement des personnes dans des zones résistantes au feu et à ses effets.

Les établissements régis par le code du travail, les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH) sont chacun soumis à des textes réglementaires spécifiques. Il incombe à l'employeur de trouver des solutions conformes aux exigences réglementaires applicables à son établissement.

Code du Travail

◆ **Articles R. 4216-1 à R. 4216-30 et Articles R. 4216-32 à R. 4216-34** : Concerne les mesures de prévention des incendies que doivent observer les maîtres d'ouvrage lors de la construction de lieux de travail ou lors de leurs modifications, extensions ou transformations.

◆ **Articles R. 4227-1 à R. 4227-41 et Articles R. 4227-55 à R. 4227-57** : Concerne les mesures de prévention des incendies que doivent observer les employeurs pour l'utilisation des lieux de travail.

Etablissements recevant du public (ERP)

Arrêté du 25 juin 1980 (modifié)

◆ **Objectif** : Concerne l'approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP.

Immeubles de grande hauteur (IGH)

Arrêté du 30 décembre 2011 (modifié)

◆ **Objectif** : Concerne le règlement de sécurité pour la construction des immeubles de grande hauteur et leur protection contre les risques d'incendie et de panique.

Quelles sont les obligations ?

Les employeurs sont soumis à des visites régulières d'organisme certifié et ont un certain nombre d'obligations en ce qui concerne la sécurité incendie :

- ◆ Mener toutes les actions nécessaires pour assurer la sécurité des employés sur le lieu de travail, quelque soit la taille de l'entreprise et, pour les entreprises de plus de 50 salariés, le code du travail impose une formation des salariés à la sécurité incendie.
- ◆ Assurer la **formation régulière de tous les employés** sur les procédures de sécurité incendie, les techniques d'évacuation et l'utilisation des équipements de sécurité dispensée par un organisme agréé (savoir prévenir et manier un extincteur). Organiser des **exercices d'évacuation périodiques** pour vérifier l'efficacité des procédures.
- ◆ Veiller à ce que les **installations électriques soient conformes aux règles de sécurité et aux normes de construction** : cela inclut le bon fonctionnement de l'alarme incendie, la présence d'extincteurs révisés et fonctionnels, l'affichage des consignes de sécurité en cas de départ de feu.
- ◆ Mettre en place et maintenir un **plan d'évacuation clairement affiché dans les zones accessibles** à tous les employés, avec des itinéraires d'évacuation bien indiqués.
- ◆ Installer une signalisation claire pour indiquer les équipements de sécurité et les zones de regroupement.
- ◆ Assurer que les **issues de secours et les portes coupe-feu soient dégagées, accessibles et bien signalées**. Veiller à ce qu'elles ne soient jamais obstruées et qu'elles fonctionnent correctement.



Quels sont les types d'extincteurs ?

Il existe 4 types d'extincteurs :



◆ Les extincteurs à mousse



◆ Les extincteurs à eau



◆ Les extincteurs à poudre sèche



◆ Les extincteurs à dioxyde de carbone (CO₂)

Quels sont les types de feu ?

Il existe 6 types de feu :

- ◆ **Feu de Classe A** (bois, tissus, papiers, etc.) : Feu produit par des matières solides ou feux secs et braisants, combustion lente sans flammes ou rapide avec des flammes vives.
 - ◆ Type d'extincteur : à eau, à poudre, à mousse
- ◆ **Feu de Classe B** (hydrocarbures, solvants, essence, etc.) : Flammes issues de liquides ou solides liquéfiables inflammables.
 - ◆ Type d'extincteur : à eau avec additif, à poudre, à CO₂, à mousse
- ◆ **Feu de Classe C** (butane, propane, etc.) : Feu de gaz inflammables.
 - ◆ Type d'extincteur : à poudre
- ◆ **Feu de Classe D** (poudre d'aluminium, phosphore, etc.) : Feux de métaux. Particulièrement dangereux puisqu'au contact de l'eau ils dégagent de l'hydrogène entraînant un haut risque d'explosion.
 - ◆ Type d'extincteur : à poudre spéciale
- ◆ **Feu d'équipement électrique** : Les équipements sous tension en flammes représentent un réel danger puisqu'ils impliquent le risque d'électrocution pour celui qui tente d'éteindre l'incendie. Il est recommandé de confier leur extinction aux spécialistes.
 - ◆ Type d'extincteur : à CO₂, à eau avec additif
- ◆ **Feu de Classe F** (huiles et graisses) : Flammes issues d'huiles végétales ou animales. Ce feu est particulièrement violent au contact de l'eau.
 - ◆ Type d'extincteur : à poudre, à CO₂, à eau avec additif

Méthodologie

Organisation

La gestion du risque incendie fait partie intégrante de la prévention globale des risques, culminant notamment dans la rédaction du document unique (DUERP). Pour mettre en place cette gestion, l'engagement de la direction de l'entreprise est essentiel.

Pour organiser la prévention du risque d'incendie, il est essentiel de :

- ◆ Identifier les origines potentielles des incendies ainsi que les sources d'inflammation.
- ◆ Recenser et définir les compétences disponibles en interne.
- ◆ Désigner un responsable de projet qui s'entourera de compétences internes (responsable de maintenance, médecin du travail, etc.) et externes (ex. sapeurs-pompiers locaux) pour organiser et animer le groupe de travail et de réflexion.
- ◆ Associer les instances représentatives du personnel au projet.
- ◆ Planifier les différentes étapes de la démarche choisie.
- ◆ Communiquer sur l'action qui sera entreprise.
- ◆ Impliquer, ou au minimum informer, l'assureur, qui peut formuler des recommandations relatives au risque d'incendie et aux biens à assurer.
- ◆ Mettre en œuvre les formations et les exercices.

Méthodologie (suite)

Identifier les dangers

- ◆ Identifier les sources d'inflammation potentielles : thermiques, électriques, mécaniques, climatiques, etc.
- ◆ Analyser les conditions d'exposition & les conséquences d'un incendie hypothétique.

Mesures de Prévention - Combustibles

- ◆ Utiliser de produits incombustibles ou moins inflammables (ex. pour la propreté).
- ◆ Mettre en place une ventilation mécanique des locaux.

Mesures de Prévention - Comburants

- ◆ Limiter et encadrer toute opération qui utilise des produits comburants

Mesures de Prévention - Sources d'inflammation

- ◆ Mettre en conformité les matériels et les installations électriques (ex. pour la basse tension, il faut s'appuyer sur la norme NF C 15-100).
- ◆ Contrôler régulièrement les installations électriques pour détecter des sources potentielles d'incendie (ex. thermographie infrarouge).

Mesures de Prévention - Conception des bâtiments

- ◆ Implanter les bâtiments de manière à faciliter l'évacuation rapide des occupants et à permettre un accès simple aux équipes de secours.
- ◆ Sélectionner des matériaux qui limitent la propagation des incendies et réduisent les émissions de gaz et de fumées toxiques.
- ◆ Assurer une tenue au feu des structures pour qu'elles restent stables, au moins pendant le temps nécessaire à l'évacuation des personnes.
- ◆ Optimiser la répartition des issues et dégagements, en veillant à ce qu'ils soient de taille suffisante pour permettre une évacuation rapide et sécurisée des occupants.
- ◆ Prévoir des espaces d'attente sécurisés (EAS) ou des espaces équivalents pour mettre en sécurité les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.
- ◆ Installer des alarmes audibles en tout point du bâtiment et adaptées aux types de handicaps présents dans l'entreprise.

Mesures de Prévention - Organisation du travail

- ◆ Établissement des consignes de sécurité incendie et formation de l'ensemble du personnel à leur compréhension (notamment les nouveaux embauchés, les intérimaires, les intervenants d'entreprises extérieures).
- ◆ Établissement des procédures d'intervention (plan de prévention, permis de feu...).
- ◆ Inclusion des entreprises extérieures dans les formations (plan de prévention...).
- ◆ Formation du personnel au maniement des moyens d'extinction et exercices périodiques d'évacuation.
- ◆ Surveillance des zones sensibles et isolement des activités à risque.

Normes & Référentiels

Des fédérations professionnelles ont élaboré des guides pour aider à prendre en compte les risques d'incendie spécifiques à certains secteurs d'activité. Au-delà de ces guides, les entreprises peuvent également utiliser des normes préparées par l'AFNOR.

Référentiels de l'APSAD

L'APSAD (assemblée plénière de sociétés d'assurances dommages), propose des documents techniques pour prévenir les risques incendies. Ces documents sont utilisés de manière volontaire et les référentiels disponibles sont les suivants :

- ◆ Règle d'installation des extincteurs automatiques à eau de type sprinkler.
- ◆ Brouillard d'eau - Guide pour l'installation.
- ◆ Règle d'installation des extincteurs portatifs et mobiles.
- ◆ Règle d'installation des robinets d'incendie armés (RIA).
- ◆ Règle d'organisation, maîtrise du risque incendie et du risque industriel.
- ◆ Règle d'installation de détection automatique d'incendie.
- ◆ Règle d'installation de systèmes d'extinction automatique à mousse.
- ◆ Règle d'installation de systèmes d'extinction automatique à gaz.
- ◆ Panneaux sandwichs comportement au feu.
- ◆ Règles de construction d'ouvrages séparatifs coupe-feu.
- ◆ Règle d'installation concernant les fermetures coupe-feu.
- ◆ Règle d'installation concernant le désenfumage.
- ◆ Thermographie infrarouge - Document technique pour le contrôle d'installations électriques.

Normes de l'AFNOR

Au-delà des référentiels de l'APSAD, l'AFNOR propose une série de normes qui traitent les questions de sécurité incendie. Elles portent notamment sur les thèmes suivants :

- ◆ Les classes de feux.
- ◆ Le vocabulaire.
- ◆ Les signaux, symboles, plans et consignes.
- ◆ Les couvertures antifeu.
- ◆ Les agents extincteurs.
- ◆ Les extincteurs.
- ◆ Les systèmes de sécurité incendie (SSI), de détection d'incendie et d'alarme.
- ◆ Les installations fixes de lutte contre l'incendie.

◆ Sources

[Securitas](#)

[Preventica](#)

[Isover](#)

[Generalli](#)

[Opera-Energie](#)

[INRS](#)

[Seton](#)



À propos de l'IDET

Inspirer et développer les environnements de travail est l'unique instance représentative des professionnels des environnements de travail. Grâce à ses 2 000 membres, elle forme un réseau d'organismes privés ou publics, appartenant à tous les secteurs et ayant toutes les tailles.

Pour le prochain l'EssenTiel sur, n'hésitez pas à nous transmettre vos suggestions ou documents à : etudes@idet.fr

Avertissement

Ce rapport de recherche du Pôle Etudes et Prospective de l'IDET est principalement basé sur des informations publiques. Il n'est fourni qu'à titre d'information et n'est pas adapté à une entreprise en particulier. Nous déclinons toute responsabilité dans le cas où vous agiriez ou manqueriez d'agir d'une manière particulière sur la base de ce document. Les opinions exprimées dans ce rapport reflètent les opinions de leurs auteurs.

La reproduction, l'archivage ou la transmission de tout ou partie de ce document est autorisée sous réserve d'en citer la source. En raison de la possibilité d'erreur de la part de nos sources, nous ne pouvons garantir l'exactitude des informations et nous nous dégageons de toute responsabilité en cas d'imprécisions ou d'erreurs éventuelles.